

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LE SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec. par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 25 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

4.  
lit  
se  
nt,  
ro-  
ire

la-  
bec  
de  
or-  
la  
ort  
in-  
de



**CETTE PAGE EST RÉSERVÉE**

A

**"La Corporation des Obligations"  
Municipales Ville**

**EDIFICE BANQUE D'HOHELAGA**

**132, rue ST-PIERRE, - - - - - QUEBEC.**

Messieurs les curés et les communautés religieuses, qui ont des placements à faire, trouveront leur profit à consulter notre annonce, à partir de la semaine prochaine.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

---

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 160

Bureau: 98 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIE,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉ A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. I. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

## TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'EPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# Bovril

## Fait baisser les comptes du Boucher

**BOVRIL** rend vos soupes et vos ragoûts plus nourrissants. Il faut un gigot de bœuf pour faire une bouteille de **Bovril**. Le pouvoir reconstituant de **Bovril** dépasse de dix à vingt fois la quantité prise. **Bovril** veut dire : plus de force, moins de dépenses.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 209.—Quarante-Heures, 209.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : En faveur de la prohibition, 210.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Saluts du St-Sacrement—communion, 212.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 213.—REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 215 ; Autriche, 218 ; Belgique, 218.—VARIÉTÉS : "Gesta Dei per Francos," 219.—LES LIVRES : 220.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Le socialisme, 221.—Les ténèbres du moyen-âge, 222.—FAITS ET ŒUVRES : L'Action Sociale Catholique à Saint-Sauveur, 222

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 décembre.—II de l'Avent, Du dim.  
Lundi, 11.—S. DAMASE I, pape et conf.  
Mardi, 12.—Du 5e jour de l'octave.  
Mercredi, 13.—Jedne. STE-LUCIE, vierge et mart.  
Jeudi, 14.—Du 7e jour de l'octave.  
Vendredi, 15.—Jedne. Octave de l'Immaculée-Conception.  
Samedi, 16.—S. EUSEBE, évêque et martyr.  
Dimanche, 17.—III de l'Avent, Du dim.

## QUARANTE-HEURES

11 décembre, St-Pierre du Sud. — 13, Grondines. — 15, St-Jean, I. O. — 17, Hospice St-Antoine.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

**CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **EN FAVEUR DE LA PROHIBITION**

L'opinion publique vient de se prononcer en faveur de la prohibition, avec une accentuation marquée dans la province de Québec, et cela dans le très court espace de quinze jours.

On sait, en effet, que la Ligue Antialcoolique de Québec, laquelle a l'honneur d'avoir pour président sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, a pris l'initiative, il y a juste quinze jours, avec l'appui et l'encouragement de la Société de Tempérance de la Croix Noire, d'un vaste pétitionnement auprès du lieutenant-gouverneur en conseil en faveur d'une loi de prohibition totale.

Ce mouvement de pétitionnement est absolument remarquable dans ses résultats. Lundi dernier, le 4 décembre, près de 65,000 signatures étaient recueillies, alors même que, dans plusieurs paroisses, bon nombre des hommes sont partis pour les chantiers.

Jusqu'à lundi dernier, le grand diocèse de Québec seul avait donné à peu près 40,000 signatures. 200 paroisses sur 225, que compte notre diocèse, avaient répondu avec empressement à l'appel de la Ligue Antialcoolique de Québec ; et toutes ont donné des majorités énormes en faveur d'une loi de prohibition.

Dans le comté de Portneuf, des paroisses comme Deschambault et Saint-Casimir envoient à Québec la pétition couverte de 514 et de 528 noms respectivement.

Dans le comté de Kamouraska, Sainte-Anne de la Pocatière voit sa pétition se couvrir rapidement de 718 noms ; Saint-Alexandre donne 405 signatures ; Notre-Dame du Mont-Carmel, 259.

Dans le comté de Québec, Charlesbourg, Saint-Louis de Courville, L'Ancienne-Lorette ont couvert la pétition de 378, 271, 333 et 676 signatures respectivement.

Dans le comté de Montmorency, la vaillante paroisse de L'Ange-Gardien, dont le cœur est plus grand que le territoire, a donné 235 signatures ; Sainte-Famille, 350.

Dans le comté de Bellechasse, Saint-Magloire a envoyé sa pétition couverte de 238 noms ; Saint-Charles a recueilli 335 signatures ; et Saint-Gervais, 459 ;

Le comté de Lévis a donné superbement. Il a eu l'honneur d'être le premier rendu au Parlement ; et son vaillant député, M. le Dr Roy, a été tout fier de déposer sur le pupitre du premier ministre une pétition couverte de milliers de signatures.

Les diocèses de Rimouski, de Chicoutimi et de Nicolet ont envoyé leurs pétitions chargées de noms.

Le diocèse des Trois-Rivières seul avait donné, jusqu'à lundi dernier, 11,392 signatures en faveur d'une loi de prohibition totale.

Le diocèse de Montréal, dès lundi, commençait à s'ébranler, lui aussi ; et les premières pétitions qui arrivaient au Secrétariat de la Ligue Antialcoolique, ce jour-là, annonçaient une bonne récolte de signatures en faveur de la cause prohibitionniste.

Dimanche dernier, la grande et belle paroisse de Saint-Sauveur, qui avait l'honneur de tenir la première journée paroissiale d'Action Sociale Catholique à Québec, votait à l'unanimité, dans une grande assemblée populaire, à la salle S.-Pierre, la résolution suivante, après un superbe discours de l'hon. M. Thomas Chapais en faveur de la tempérance :

“ Les citoyens de Saint-Sauveur de Québec, réunis en assemblée, le 3 décembre 1916, dans la salle Saint-Pierre, prient respectueusement l'honorable premier ministre de la province de faire adopter, pendant la présente session, une loi de prohibition totale dans la province de Québec.

“ Convaincus qu'une telle mesure est justifiée par des motifs d'une exceptionnelle gravité, qu'elle est réclamée par la très grande majorité des citoyens de la province, et qu'elle répond à des besoins urgents, les pétitionnaires expriment le ferme espoir que le gouvernement n'hésitera pas à s'engager dans une voie où l'ont déjà précédé les autres gouvernements du Dominion, et donnera sans délai, au peuple qui la demande, cette loi de salut public.

“ Ils croient devoir ajouter que, dans leur opinion, on ne peut retarder l'adoption d'une telle mesure sans créer une impression très pénible et sans heurter violemment le sentiment public.

“ Monsieur Arthur Pâquet, député de Saint-Sauveur, est prié de présenter cette résolution à sir Lomer Gouin et de l'appuyer de son influence.”

Et c'est avec une satisfaction évidente, dit *l'Action Catholique*, que les citoyens de Saint-Sauveur ont vu leur député, M. Arthur Paquet, assis aux côtés de Mgr Roy sur l'estrade, se lever alors, et dire avec énergie :

“ *Comptez sur moi. Je ferai tout ce qu'il est possible de faire.*”

Et, pendant ce temps-là, les pétitions continuent de rentrer, nombreuses et riches de signatures, et venant de tous les coins de la province de Québec, au Secrétariat de la Ligue Antialcoolique.

Il n'est plus possible de le contester : la province de Québec veut la prohibition totale.

Le gouvernement de Québec va-t-il rester sourd à la demande de notre brave population ?

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### SALUTS DU SAINT-SACREMENT — COMMUNION

Q. — 1<sup>o</sup> Faut-il baiser l'autel avant d'exposer le Saint-Sacrement, au salut ?

2<sup>o</sup> Peut-on rester en surplis ou en étole pour la déposition ?

3<sup>o</sup> L'ostensoir, avant et après l'exposition, doit-il être “ couché ” sur l'autel, ou bien placé un peu du côté de l'évangile, à angle droit avec l'autel ?

4<sup>o</sup> Si le prêtre qui aide le célébrant à donner la communion venait à finir de distribuer la communion lorsque la messe est terminée, devrait-il donner la bénédiction ? Ce cas se présente lorsque le prêtre célébrant vient à manquer d'hosties et va continuer la messe.

R. — 1<sup>o</sup> Il n'est dit nulle part dans les rubriques que l'on doive baiser l'autel avant de chanter un salut du Saint-Sacrement (*Ami du Clergé*, 1907, page 976).



Il est vrai que cette coutume était à peu près générale, autrefois, dans notre diocèse ; mais comme, pour différentes causes, elle est à peu près disparue chez le jeune clergé, il vaut mieux suivre la règle tracée par les auteurs de rubriques et ne pas baiser l'autel.

2<sup>o</sup> Nous ne comprenons pas bien votre question. Un prêtre en surplis et en étole peut certainement déposer le Saint-Sacrement, puisque c'est la règle que l'on suit dans les saluts solennels où le célébrant est accompagné d'un prêtre assistant ou d'un diacre. — Il ne faut pas oublier que pour donner la bénédiction avec l'ostensoir, la chape est toujours de rigueur (S. C. R., 6 février 1892).

3<sup>o</sup> Voici ce que dit Wuest, à ce sujet, dans son excellent manuel *Collectio Rerum Liturgicarum* : "Ostensorium debet operiri velo albo, quando *stat* in altari ante vel post expositionem SS. Sacramenti (S. R. C., 4268, VII)." — Le mot *stat* indique que l'ostensoir doit demeurer debout. Or, comme il ne convient pas de le placer devant la porte du tabernacle, il faut le mettre un peu de côté. — Si l'église n'avait pas de voile blanc pour couvrir l'ostensoir, nous croyons qu'il conviendrait mieux de le "coucher", pour que les fidèles ne soient pas déçus et ne croient pas que la Sainte Hostie est encore présente dans l'ostensoir debout sur l'autel.

4<sup>o</sup> D'après l'*Ami du Clergé* (1906, pagé 574), le prêtre dans ce cas n'aurait pas à donner la bénédiction, car il s'agit de la communion donnée *intra missam* ; et si elle se prolonge au delà, ce n'est qu'un *per accidens*, dont il n'y a pas à faire cas dans la circonstance, d'autant plus que toute l'assistance a reçu la bénédiction du célébrant à la fin de la messe.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**A la Basilique.** — Dimanche, le 3 décembre, avait lieu, à la Basilique, l'ouverture solennelle des Quarante-Heures. Cette cérémonie religieuse coïncide toujours avec le commencement de l'année liturgique, pour montrer que c'est par l'Église-Mère de Québec que commence cette exposition du Saint-Sacrement, qui s'étend dans le cours de l'année à toutes les églises du diocèse.

La grand'messe d'ouverture a été chantée par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, et le R. P. Gautier, Eudiste, a donné le sermon de circonstance.

**Retraite fermée.** — Plusieurs hommes d'affaires de Montmagny ont suivi dernièrement une retraite fermée de trois jours,

à Villa-Manrèse, Québec. Souhaitons que ces vaillants catholiques aient de nombreux imitateurs dans les autres paroisses de notre diocèse.

**Conférence.** — M. l'abbé Antonio Huot, a donné, dimanche soir, le 3 décembre, à Notre-Dame du Chemin, une très intéressante conférence sur le grand catholique français, le comte Albert de Mun. Cette conférence était sous les auspices du Cercle Montcalm de l'A. C. J. C.

**Vêtue et profession religieuse.** — Lundi après-midi, 4 décembre, Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval, présidait une cérémonie de vêtue à l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Ont revêtu le saint habit : Joséphine Gagné, de Saint-Anselme, en religion Sœur Marie-Lætitia ; Eugénie Tardif, de Saint-Alexandre, en religion Sœur Sainte-Philippa ; Éva Michaud, de Saint-Ludger de Fraserville, en religion Sœur Sainte-Rosula ; Imelda Brassard, de la Malbaie, en religion Sœur Ste-Gracieuse ; Marie-Anne Boudreau, de St-Rémi du Lac-au-Sable, en religion Sœur Ste-Blésilla ; Iréna Thivierge, de Jacques-Cartier, Québec, en religion Sœur Ste-Rita ; Marie-Ange Côté, de l'Ange-Gardien, en religion Sœur Marie du Temple ; Marie-Emma Rochette, de la Malbaie, en religion Sœur Ste-Paschaline ; Bertha Lambert, de St-Joseph de la Beauce, en religion Sœur St-Victorianus, choristes. Éva Lévesque, de St-Pacôme, en religion Sœur Ste-Osithe, auxiliaire.

— Mardi matin, au même endroit, il y eut une profession religieuse, présidée par Mgr Rouleau, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la communauté, et Cyrille Gagnon, du Séminaire.

Ont prononcé les vœux annuels : Bertha Brassard, de la Malbaie, en religion Sœur St-Gracilien ; Yvonne Landry, de Carleton, en religion Sœur St-Adelme ; Ernestine Rioux, de Cacouna, en religion Sœur St-Joseph des Lis ; Odélie Gingras, de St-Nicolas, en religion Sœur Ste-Justa ; Marie-Louise Lecours, de Ste-Hénédine, en religion Sœur St-Roméo ; Ernestine Landry, de Carleton, en religion Sœur St-Gracien ; Ida Blais, de St-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sœur Marie d'Éphèse ; Édith Pelletier, de Ste-Anne de la Pocatière, en religion Sœur Ste-Grégoire ; Marie Dion, de Lambton, en religion Sœur Marie de la Compassion choristes. Marie Gagné, de St-Elzéar, en religion Sœur St-Oscar ; Mérina Bélanger, de St-Nicolas, en religion Sœur Ste-Adélina ; Gérardine Lafleur, de St-Roch de Québec, en religion Sœur St-Gilbert ; Bernadette Larochelle, de St-Charles, en religion Sœur

St-Crescent ; Valéda Talbot, de Québec, en religion Sœur St-Chrysanthe ; Marie-Louise Cloutier, de Montmagny, en religion Sœur St-Isaïe, auxiliaires.

**Notes.** — M. l'abbé Joseph-Thaddée Hudon, ancien aumônier des Ursulines de Rimouski et retiré au Cap St Ignace, depuis septembre dernier, a subi une assez grave opération à l'Hôtel Dieu de Québec. Sa santé s'améliore sensiblement.

— M. l'abbé O. Cloutier, curé de Château-Richer, a été frappé de paralysie, samedi dernier, le 2 décembre. Faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

— Sa Grandeur Mgr Roy est parti mercredi, le 6 décembre, pour Putnam, Connecticut, où il assistera à une fête paroissiale. Sa Grandeur y officiera pontificalement le jour de l'Immaculée-Conception, et le soir elle y adressera la parole.

— Le R. P. G.-A. Dion, supérieur provincial de la Congrégation des Pères de Ste-Croix, est de passage à Québec, pour quelques jours. Il se retire à la résidence des RR. PP. de Ste-Croix, rue Ste-Famille.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**Morts pour la patrie.** — Du commencement de la guerre au 1er novembre dernier 1712 prêtres ont donné leur vie au front pour la France, soit en combattant, soit en accomplissant les fonctions de brancardiers ou d'aumôniers.

**Nouveaux cardinaux.**—Au Consistoire du 4 décembre, trois archevêques français ont été créés cardinaux. Ce sont NN. SS. Dubourg, archevêque de Rennes ; Dubois, archevêque de Rouen, et Maurin, archevêque élu de Lyon et de Vienne.

La France comptera donc huit représentants dans le Sacré-Collège : LL. EEmm. les cardinaux Luçon, archevêque de Reims ; Andrieu, archevêque de Bordeaux ; Amette, archevêque de Paris ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; le cardinal Billot, de la Compagnie de Jésus, qui appartient à la curie romaine ; et enfin les trois archevêques à qui S. S. Benoît XV a décerné les honneurs de la pourpre.

Les sièges de Rennes et de Rouen ont déjà été occupés par de nombreux cardinaux. Les deux derniers cardinaux-archevêques de Rouen furent les cardinaux Thomas et Sourrieu, et ceux de Rennes, les cardinaux Place et Labouré. Quant au siège primatial de Lyon, il est traditionnellement cardinalice.



Mgr Dubourg, né dans le diocèse de Saint-Brieuc, ancien évêque de Moulins, occupe le siège de Rennes depuis dix ans. Le vénérable prélat célébrait, dernièrement, ses noces d'argent épiscopales et ses noces d'or sacerdotales.

Mgr Dubois, du diocèse du Mans, ancien évêque de Verdun, fut transféré de Verdun à l'archevêché de Bourges en 1910. Il a été, il y a quelques mois, transféré sur le siège archiepiscopal de Rouen.

Quant à Mgr Maurin, il a franchi en cinq années les plus hauts degrés de la hiérarchie ecclésiastique : nommé évêque de Grenoble en 1911, il vient d'être transféré sur le siège archiepiscopal de Lyon et, en même temps, créé cardinal. Chose curieuse, la carrière du cardinal Sevin, son éminent et regretté prédécesseur, avait été presque aussi rapide : nommé évêque de Châlons en 1908, Mgr Sevin était transféré à Lyon en 1912 et créé cardinal en 1914.

La création de trois cardinaux français comble de joie, est-il besoin de le dire, l'Église de France, car S. S. Benoît XV donne ainsi à notre vieille mère-patrie une preuve sensible de sa constante et inaltérable affection. Aussi tous les catholiques français seront-ils reconnaissants au Pape du geste magnifique qu'il accomplit.

Ce témoignage vivant de l'auguste amitié de Benoît XV pour la Fille aînée de l'Église, dans les circonstances actuelles, aura dans le monde entier un retentissement considérable.

**L'éloge du clergé.** — Pour la première fois depuis les jours sombres de la Séparation de l'Église et de l'État, en 1905, on a entendu un ministre faire en plein Parlement l'éloge du clergé Français. Cet éloge, c'est M. Ribot, le ministre des finances, qui l'a fait en proclamant du haut de la tribune, malgré les vociférations et les grognements de députés socialistes, le succès de l'emprunt de guerre français de 1916, qui a produit onze milliards et trois cent soixante millions.

“ Pour le succès de l'emprunt, s'est écrié le ministre, tout le monde a uni son effort : gouvernement, députés, sénateurs, chambres de commerce, évêques et archevêques...”

A ce mot d'“ évêques ” des protestations s'élèvent sur certains bancs de l'extrême gauche. Mais M. Ribot fait face à cette partie de la Chambre et crânement accentue sa déclaration :

“ Lors de cet emprunt, comme lors du précédent, le clergé français, s'écrie-t-il, s'est honoré en apportant spontanément au gouvernement le concours le plus précieux.”

**Sous les obus.** — On peut se demander ce qu'est devenue la vie religieuse dans une ville écrasée par les obus allemands comme Verdun, où les églises, à commencer par la cathédrale, sont ou détruites ou en ruines. La *Croix Meusienne* nous renseigne ainsi sur ce qui se passe dans cette ville :



“ Notre-Seigneur Jésus-Christ ne l'a point quittée. Il y est toujours réellement et corporellement présent dans la sainte Eucharistie, conservée en deux endroits différents : à la ville haute et à la ville basse. Six nouvelles chapelles ont été organisées : trois sur la paroisse-cathédrale, une sur chaque autre paroisse, parfois dans des salles et dans des caves qui ne s'attendaient pas à cet honneur. La grand'messe et les vêpres sont chantées chaque dimanche à la chapelle Notre-Dame des Casemates, et, depuis le mois du Rosaire, le chapelet y est récité chaque soir devant le Saint-Sacrement exposé. L'Office du Sacré-Cœur s'y fait le premier vendredi du mois ; le matin, le Saint-Sacrement reste exposé, comme à la cathédrale, depuis la messe de 6 heures jusqu'après celle de 8 heures.”

**Mort du R. P. Lecanuet.** — On annonce la mort du R. P. Lecanuet, de l'Oratoire, l'historien de Montalembert et l'auteur d'une Histoire de l'Eglise de France pour une période du dix-neuvième siècle.

*La Croix* de Paris apprécie ainsi la carrière du P. Lecanuet :

“ Tout le monde s'incline devant la dignité de sa vie sacerdotale, son labeur et son talent d'écrivain; mais il est impossible de ne pas rappeler ses tendances trop libérales, le caractère unilatéral de son historique et un certain parti pris dans la manière de présenter les personnages et les faits.”

**Le R. P. Henri Thédénat.** — La Congrégation de l'Oratoire a fait une autre perte par la mort du R. P. Henri Thédénat, archéologue renommé.

Il naquit à Poitiers en 1844. Une fois ses études classiques terminées et après avoir conquis le titre de licencié ès-lettres, il entra à l'Oratoire.

Il fut quelque temps professeur au Collège de Juilly, puis ses études théologiques terminées au scolasticat de Tours, il fut promu au sacerdoce. Il prit part à la fondation du collège de Massillon et devint supérieur du collège de Juilly. C'est là que se révéla sa vocation d'archéologue et d'épigraphe.

Il était supérieur de la maison des Hautes Etudes ecclésiastiques de l'Oratoire, à Paris, lorsque, en 1903, la loi contre les congrégations, en dissolvant sa société, le força à quitter la place.

Il se livra dès lors tout entier à ses travaux archéologiques. Tout le monde connaît son livre sur le Forum romain et les forums impériaux, dont on a tiré plusieurs éditions et qui n'a peut-être pas encore été surpassé. On lui doit aussi les *Inscriptions romaines de Fréjus*, les *Cachets d'oculistes*, et un volume illustré sur Pompéi, dans la Collection des villes d'art célèbres.

En 1898, l'Institut s'honora en lui ouvrant ses portes.

Sa mort cause une perte sensible à la science catholique et française.

**AUTRICHE**

**Courageux archevêque.** — L'archevêque de Vienne, S. E. le card. Piffl, avait, comme on le sait, chargé une Commission de prêtres autrichiens de mener une enquête sur les faits reprochés aux Allemands en Belgique. Le résultat de cette enquête fut déplorable pour les Allemands. Néanmoins, l'archevêque en a ordonné la publication. Aucun journal allemand ni autrichien ne fut autorisé à en parler. Alors l'archevêque, pour protester, donna lui-même lecture, du haut de la chaire, des résultats de l'enquête. A la suite de ces faits, le gouvernement autrichien, sous la férule des autorités allemandes, a voulu obtenir du Vatican la démission de l'archevêque, mais celui-ci est resté à son poste.

**Mort de l'empereur François-Joseph.** — Le vieil empereur François-Joseph d'Autriche est mort, le 21 novembre dernier, à l'âge de 86 ans, dans la soixante-huitième année de son règne. C'était un des rares monarques catholiques du monde. Il était très charitable. Il y a quelques années, lors du Congrès Eucharistique de Vienne, dans la grande procession de clôture, portant un cerge il suivit à pied le Saint-Sacrement, donnant ainsi un grand exemple de foi et de respect de la Sainte Eucharistie.

Le vieux souverain, après une longue vie de deuils et de malheurs qui le rendrait plus sympathique s'il n'était l'un des auteurs de la guerre actuelle, est mort en voyant son empire menacé d'être déchiqueté.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale St-Etienne, à Vienne. Elles ont été présidées par le cardinal Piffl, archevêque de Vienne. Quatre cardinaux autrichiens ou allemands et dix évêques y assistaient. Son successeur, l'empereur Charles était présent avec les rois de Bulgarie, de Bavière, de Saxe, et de Wurtemberg.

**BELGIQUE**

**Mort de l'évêque de Gand.** — Le 5 novembre dernier, est décédé à l'âge de 84 ans, S. G. Mgr Antoine Stillemans, évêque de Gand.

Mgr Stillemans est né à Saint-Nicolas, au diocèse de Gand, le 10 décembre 1832. Il fut ordonné prêtre en 1855. Elu évêque de Gand le 30 décembre 1889, il prit possession de son siège, le 23 janvier 1890, et fut sacré le 27 janvier suivant, dans la cathédrale Saint-Bavon.

Mgr Stillemans succéda à Mgr Lambrecht, qui n'avait occupé le siège épiscopal que pendant une année.

Nommé assistant au trône pontifical en 1901, il fut honoré du pallium, à titre personnel, en 1910.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## VARIÉTÉS

## " GESTA DEI PER FRANCOOS "

C'est le titre de l'article que Mlle Carla Cadorna, fille du généralissime italien, publiait dans les journaux de la Société éditrice (*Corriere d'Italia, Italia, etc.*), à l'occasion de la fête de saint Remy.

Elle y redisait d'abord l'histoire du grand apôtre de France, et comment Clovis, " encore païen, crut si fermement au Christ prêché par l'évêque Remy, qu'il l'invoqua contre les Germains, mettant ceux-ci en déroute dans la célèbre bataille de Tolbiac, comme autrefois Constantin avait vaincu Maxence au signe de la croix."

Puis Mlle Cadorna écrit ces lignes, dont tout lecteur français goûtera la fraternelle délicatesse :

" Quand Remy voulut sceller par le rite chrétien les sentiments du roi franc, celui-ci hésita : Qu'aurait pensé son peuple ? Le choix de ce peuple l'avait fait roi, et Clovis ne voulait pas devenir chrétien sans son consentement.

" C'est alors que se manifesta cette âme française, chrétienne par instinct et par volonté, avant même de l'être par la réception du sacrement, et, d'une seule voix, tout ce peuple s'écria : Roi pieux, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à suivre le Dieu immortel que prêche Remy, tant la splendeur de Dieu avait brillé à travers la sainteté de Remy, qui, en présence de la reine Clotilde, déjà chrétienne et déjà sainte, baptisa Clovis avec 3,000 soldats, la nuit de Noël 496, en prononçant les paroles mémorables : " Baisse la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré."

*Les plus belles pages d'un peuple se répètent dans son histoire quand les événements nous révèlent non seulement le fait historique, mais l'âme toujours neuve et toujours renaissante de la nation.*

" Comme l'observe Baronius dans ses *Annales ecclésiastiques*, tandis que les principats des Goths, Vandales, Hérules, Alains, Gepides, dévastèrent et disparurent comme la foudre, les Francs, entés sur le grand arbre chrétien " voient le sol de leur origine, heureusement fécondé, s'assimiler la terre qui l'environne "

" *Et maintenant, de Reims martyrisée, témoin de toutes les gloires chrétiennes et franques, et de toutes les régions violées de la France, on entend le peuple répéter les paroles que Clovis prononça et qu'il réalisa : " Je ne puis supporter que les Goths occupent la belle terre de France ; chassons-les-en, parce qu'elle nous appartient."*

" *Ces paroles, le peuple de France les répète et les réalise à son tour, avec toute l'ardeur et la ténacité de son patriotisme.*



“ En notre belle Italie aussi, saint Remy a son sanctuaire : en un coin de paradis, sur le lac Majeur, sur la colline de Pallanza, où la nature et l'art se sont embrassés, une minuscule chapelle, joyau d'art, est dédiée à saint Remy ; et ses élégantes ogives me font penser aux splendeurs gothiques de l'antique et glorieuse Reims.

“ Pallanza, 30 septembre.

“ Garla CADORNA.”

Mlle Cadorna est la plus jeune des filles du général Cadorna (l'aînée est religieuse) ; ses mains, nous dit-on, sont toujours prêtes aux initiatives généreuses, comme son esprit est ouvert aux plus nobles inspirations. Et de fait, n'est-ce pas une pensée exquise, de la part de la fille du généralissime italien, que d'avoir écrit à Pallanza, dans le voisinage d'un sanctuaire de saint Remy, des lignes aussi débordantes de sympathie française ?

B. SIENNE.

### LES LIVRES

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL. *Rapport du Conseil Supérieur du Canada pour l'année 1915*. Québec, imprimerie Dussault et Proulx, enr. 1916). Grand in-8o de 134 pages.

Le Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada vient de publier son rapport pour l'année 1915. Il renferme, comme toujours, des chiffres bien intéressants concernant le mouvement des œuvres charitables en notre pays.

Il y a, au Canada, 228 conférences de St-Vincent de Paul, avec 20 conseils particuliers et 7,349 membres.

Pendant l'année 1915, 7,641 familles ont été secourues, formant plus de 37,027 personnes, et 1,440 enfants ont été patronnés. Le total des recettes a été de \$332,616.45 et le total des déboursés de \$278,331.98

Quelques tableaux généraux et les rapports des principaux centres de la Société forment la partie principale de cet intéressant volume. En appendice, on publie la lettre que Sa Sainteté Benoît XV adressait, le 31 janvier dernier, au président général de la Société Saint-Vincent de Paul, quelques comptes-rendus de journaux, une allocution de M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société au Canada, sur les conférences des jeunes gens, et quelques autres rapports.

L'ensemble forme un trésor précieux de chiffres et de renseignements sur cette belle Société Saint-Vincent de Paul, qui est appelée à faire tant de bien par des temps de misère comme ceux où nous sommes actuellement.



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE SOCIALISME

“ LE SOCIALISME ”, par l'abbé Edmour Hébert.

Cet opuscule, publié par l'École sociale populaire de Montréal, renferme en une trentaine de pages, l'exposé le plus lucide et le plus logique de cette grande erreur moderne. Esprit méthodique, formé à l'incomparable école thomiste, l'abbé Hébert a su débrouiller ce fatras qu'est la doctrine socialiste et la ramasser en une synthèse saisissante et complète.

Trois parties divisent son travail.

Dans la première, il expose succinctement la nature et les trois principes du socialisme : destruction de la propriété privée ; égalité parfaite de tous les citoyens ; exclusion de toute morale ou religion surnaturelle.

Ces trois principes et les arguments dont ils s'étaient, l'harmonie sociale, le droit au travail, le droit du travail (de Karl Marx) ; l'égalité naturelle de tous les hommes, sont donnés avec une probité et une clarté à laquelle les socialistes eux-mêmes ne nous ont pas habitués. Et l'on comprend que la valeur de l'opuscule n'y perd point.

Dans la seconde partie, la plus importante, il analyse chacun de ces principes à la lumière de la saine philosophie et de la foi catholique et en démontre la fausseté.

Contre le communisme solialiste, il prouve que le droit de propriété a sa racine dans la nature même de l'homme ; qu'il s'exerce par le travail et toutes ses conséquences.

*L'harmonie sociale* n'existerait pas par le moyen que veut le socialisme. *Le droit au travail* a d'autres droits supérieurs, auxquels, en cas de conflit, il doit céder : *Le droit du travail*, faisant reposer la valeur sur la seule quantité du travail, est une affirmation gratuite et contraire aux faits. *L'égalité naturelle des hommes* est également fausse, au sens socialiste. Y a-t-il égalité d'intelligence ? égalité de taille ? égalité de santé ? égalité de vertus ? égalité de volonté, d'esprit d'initiative ? L'Église seule a bien compris et déterminé en quoi consiste cette égalité.

Puis vient un clair exposé de l'origine et du sujet du pouvoir, et de ce qu'il faut penser de *la souveraineté du peuple*, principe sur lequel le socialisme appuie tout l'ordre civil et politique.

Contre le troisième principe socialiste, qui exclue toute morale et religion surnaturelle, il prouve que l'ordre moral ne se conçoit pas sans l'existence d'un Dieu créateur et législateur, et que l'État n'a pas le droit d'être athée.

Enfin, dans la troisième partie, il démontre que le socialisme est un système démoralisateur, non pas édificateur ; que c'est une utopie économique. L'état socialiste ne peut connaître sa vraie mission d'état, ne la peut remplir, et ne saurait pratiquer la justice distributive. C'est, au contraire, le règne de la partialité et du favoritisme le plus absolu.

L'opuscule est à lire et à conserver.

#### LES TÉNÉBRES DU MOYEN-ÂGE

Un correspondant ayant demandé au " Catholic Advance " de Wichita, Kansas, ce qu'est l'Âge de ténèbres (dark ages) et pourquoi on l'appelle ainsi, reçut du Fr. John W. Mahers, D. D., Directeur du journal, cette réponse : " On entend par-là, cette période de l'histoire chrétienne qui produisit les plus grands saints et les plus illustres philosophes ; qui fut la plus catholique et fit faire à la civilisation chrétienne le plus grand pas qu'elle ait fait, soit avant, soit depuis. Cet âge est appelé âge de ténèbres—son vrai nom est moyen-âge—à cause de l'ignorance opaque où sont plongés ceux qui l'appellent ainsi."

—" The New-Freeman. "

#### **FAITS ET ŒUVRES**

##### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE A SAINT-SAUVEUR

On nous permettra de reproduire ici l'article de lundi, de *l'Action Catholique*. Il résume, dans les proportions nécessitées par le court espace dont nous pouvons disposer, ce que fut ce véritable événement social de dimanche dernier.

" L'Action Sociale Catholique avait déjà tenu, ici et là, plusieurs journées sociales ; mais c'est Saint-Sauveur de Québec qui, la première des grandes paroisses urbaines, devait bénéficier de ces importantes assises.

l'apri  
qui n  
cès d  
qui l

l'hon  
ment

anné  
mani  
man  
santé  
créti

nées

affir

blée,  
tueu  
adop  
dans

d'un  
gran  
à de  
poir  
voie  
et de  
publ

retar  
très

prié  
puyé

Sain  
côtés

Et la manifestation, surtout celle de la salle Saint-Pierre dans l'après-midi, a été, en même temps qu'une révélation pour ceux qui ne savaient pas encore ce qu'est une journée sociale, un succès digne des apôtres de l'Action Sociale Catholique et de ceux qui les recevaient.

Devant l'immense auditoire massé dans la salle Saint Pierre, l'honorable Thomas Chapais et M. l'abbé Fortin ont successivement parlé de la tempérance et de la question ouvrière.

La tempérance est un sujet battu et rebattu depuis quelques années. Cependant l'honorable M. Chapais l'a synthétisé de manière à rendre la nécessité de la prohibition, actuellement demandée, tellement évidente, que l'assemblée, debout et frémissante, se serait trouvée déçue si l'échevin Verret n'avait pas concrétisé ses vœux en une résolution qu'elle a voté d'enthousiasme.

L'orateur s'est borné à poser trois questions : *L'alcool est-il nécessaire? — L'alcool est-il utile? — L'alcool est-il dangereux?*

Et c'est après la réponse négative aux deux premières, et affirmative à la dernière, que la résolution suivante a été adoptée :

“ Les citoyens de Saint-Sauveur de Québec, réunis en assemblée, le 3 décembre 1916, dans la salle Saint-Pierre, prient respectueusement l'honorable premier ministre de la province de faire adopter, pendant la présente session, une loi de prohibition totale dans la province de Québec.

“ Convaincus qu'une telle mesure est justifiée par des motifs d'une exceptionnelle gravité, qu'elle est réclamée par la très grande majorité des citoyens de la province, et qu'elle répond à des besoins urgents, les pétitionnaires expriment le ferme espoir que le gouvernement n'hésitera pas à s'engager dans une voie où l'ont déjà précédé les autres gouvernements du Dominion, et donnera sans délai, au peuple qui la demande, cette loi de salut public.

“ Ils croient devoir ajouter que, dans leur opinion, on ne peut retarder l'adoption d'une telle mesure sans créer une impression très pénible et sans heurter violemment le sentiment public.

“ Monsieur Arthur Paquet, député de Saint-Sauveur, est prié de présenter cette résolution à sir Lomer Gouin, et de l'appuyer de son influence.”

Et c'est avec une satisfaction évidente que les citoyens de Saint-Sauveur ont vu leur député, M. Arthur Paquet, assis aux côtés de Mgr Roy sur l'estrade, se lever, alors, et dire avec énergie :

“ *Comptez sur moi. Je ferai tout ce qu'il est possible de faire.*”



\* \* \*

Monsieur l'abbé Fortin avait été chargé de parler aux ouvriers. Il l'a fait en s'adressant à leur cœur et à leur esprit. Bien des yeux se sont mouillés lorsqu'il a ajouté à son titre de prêtre, qui lui donnait déjà le droit de traiter de la question ouvrière, celui de fils d'un père qui, à soixante ans, accomplit encore journalièrement sa rude tâche d'ouvrier, et d'une mère canadienne qui a donné à la patrie dix-sept enfants.

Il a démontré ensuite qu'il y a une question ouvrière à Québec puisqu'il y a des frictions, de la gêne, et même un état de guerre entre patrons et ouvriers. Puis il a rappelé qu'il y a un enseignement de l'Église sur la question ouvrière, enseignement que les prêtres sont obligés de prêcher, et auquel les ouvriers sont obligés d'adapter leur vie. L'Église reconnaît aux ouvriers le droit de s'associer ; elle l'a toujours voulu puisque, avant elle, les ouvriers étaient pratiquement des esclaves ; puisque c'est elle qui avait créé les magnifiques corporations dont la Révolution a fait table rase ; et que c'est elle qui s'applique à les réédifier.

Monsieur Beaulé, qui a clos cette assemblée de l'après-midi, a parlé avec cœur, du mouvement d'action sociale catholique, et du besoin que le monde ouvrier en a : *« Nous avons presque grandi dans la libre-pensée au point de vue du travail ; nous avons besoin des apôtres qui viennent nous éclairer et nous guider. Nous étions déjà dans les mains du Sacré-Cœur ; nous voulons en faire le maître de notre vie sociale comme de notre vie privée. »*

Mgr l'archevêque de Séleucie devait répondre à ce vœu, dans son sermon du soir, à l'église, où il a parlé du règne social du Sacré-Cœur. M. le chanoine Hallé avait entretenu le matin, les mères, de la famille chrétienne ; et de ce qu'il importe de faire pour la conserver telle. Mgr Roy a dit aux hommes, le soir, ce que les disciples du Sacré-Cœur ont à faire pour lui rester fidèles, non seulement dans leur vie privée, mais dans leurs relations d'hommes à hommes, et dans l'accomplissements de leurs devoirs extérieurs.

La première journée sociale à Saint-Sauveur laissera un profond et durable souvenir chez tous ceux qui ont eu l'avantage d'en jouir ; et la bonne semence qui a été jetée hier à pleines mains ne peut manquer de s'épanouir bientôt en une moisson féconde."

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.



**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00  
Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

**L'ANNÉE DU MILLION**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Leckwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|--------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 743.70    |
| 3   | 188.41       | 376.39   | 565.41   | 754.02   | 943.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05       | 510.19   | 765.48   | 1030.73  | 1275.33   | 1530.97   |
| 5   | 323.72       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44       | 789.00   | 1183.90  | 1573.33  | 1973.08   | 2387.61   |
| 7   | 467.30       | 934.78   | 1402.49  | 1870.13  | 2357.55   | 2864.99   |
| 8   | 543.37       | 1084.93  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.09   | 3355.99   |
| 9   | 619.70       | 1239.61  | 1899.39  | 2499.07  | 3099.94   | 3719.39   |
| 10  | 699.33       | 1398.93  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.03   |
| 11  | 781.47       | 1563.17  | 2348.38  | 3127.43  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04       | 1732.33  | 2590.19  | 3485.34  | 4332.13   | 5198.37   |
| 13  | 953.17       | 1906.40  | 2860.64  | 3874.48  | 4767.93   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93      | 2086.13  | 3130.63  | 4173.67  | 5216.39   | 6260.06   |
| 15  | 1135.33      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.92   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78      | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.35   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.39  | 7152.60   | 8583.91   |
| 19  | 1534.03      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9203.15   |
| 20  | 1641.35      | 3283.31  | 4926.15  | 6566.61  | 8219.45   | 9853.29   |
| 21  | 1751.91      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 2 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

ES

ous  
st,  
UN

de  
s :

00

.88

.70

.97

.97

.06

.61

.99

.99

.80

.05

.77

.37

.81

.08

.12

.81

.00

.91

.15

.39

.90

LE

ats

ux

nt

les

et

les

ms

ar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

# F. GERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest    MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

cur  
bibl  
dist  
cent  
et u

160  
qu'c

men  
tion

I

47

LA

I

17

Edite  
Gra  
séput  
véque

Arti

Spé  
scolain



## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Hulle de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ses.

handeliere  
lure artis-  
en argent.  
nis inalté-

AL.

MONS  
nétopie.

EC

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'église, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles